LE COSTUME DU MEDECIN EN FRANCE DE MOLIERE A NOS JOURS.



LE COSTUME DU MÉDECIN EN FRANCE

DE MOLIÈRE A NOS JOURS



ÉDITÉ PAR
P. LONGUET
34, RUE SEDAINE, 34
PARIS

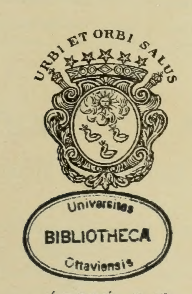
Pierre Trudel


APOLLC SALUTARIS.
REGIA CHIRURGIÆ ACADEMIA
PARISIENSIS.
MDCCLI.
IMPENSIS
Marci Michaelis
Bousquet et sociorum

Docteur CABANÈS

LE COSTUME DU MÉDECIN EN FRANCE

DE MOLIÈRE A NOS JOURS



ÉDITÉ PAR
P. LONGUET
34, Rue Sedaine, 34
PARIS



Henri IV, roi de France et de Navarre, touchant les écrouelles
(A gauche et au 1er plan, l'archiâtre en robe d'apparat)

LE COSTUME DU MÉDECIN (1)

DE MOLIÈRE A NOS JOURS

BALZAC, ce subtil analyste du cœur humain servi par un génie intuitif qui l'a rendu inimitable comme peintre de mœurs, n'a pas laissé de faire un rapprochement entre les trois espèces sociales qui, en notre temps, comme aux époques antérieures, gouvernent le monde : le prêtre, l'homme de loi, le médecin. « L'un panse les plaies de l'âme ; l'autre, celles de la bourse ; le dernier, celles du corps ; ils représentent la société dans ses trois principaux termes d'existence : la conscience,

(1) Ce fascicule fait suite à celui qui traite du « Costume du Médecin en France », des Origines au XVIIe siècle.


Un médecin sous Louis XIII d'après Abraham Bosse

le domaine, la santé. » « Je crois, ajoute le perspicace observateur, que les progrès de la civilisation et le bien-être des masses dépendent de ces trois hommes ; ils sont trois pouvoirs, qui font immédiatement sentir au peuple l'action des faits, des intérêts et des principes ; les trois grands résultats, produits chez une nation, par les évènements, par la propriété et par les idées... Ces trois professions touchant nécessairement à ces résultats humains, m'ont donc semblé être aujourd'hui les plus grands leviers de la civilisation. » Ce n'est pas sans raison que Balzac accouple les trois robes noires. « La robe est toujours terrible, écrit-il à un autre endroit ; il n'y a que les prêtres, les magistrats et les médecins pour haïr ainsi. » Il ne faudrait point connaître l'*invidia medicorum* pour ne pas lui donner raison, mais nous ne voulons retenir de la boutade balzacienne, que l'importance qu'on attachait, naguère encore, à une marque extérieure qui s'est fondue dans l'uniformité ambiante, non peut-être sans dommage pour notre prestige et notre dignité.

Jadis, tout dans le médecin, la gravité de son maintien, son allure austère, sa robe noire, voire même sa monumentale perruque, annonçaient un labeur et des soucis constants. Le médecin était maigre, pâle comme le sont des hommes usés par l'étude ; on le redoutait et on le respectait. « Si, pour nous convaincre, pour nous inspirer la foi, pour porter le courage dans notre âme, il fallait s'envelopper de mystère, avoir un costume spécial correspondant à un brevet, formuler une ordonnance illisible ou vulgaire, habiller ses idées d'un langage peu transparent, pour quiconque n'aurait pas appris à balbutier ces mots sur les bancs d'une école, laisser percer dans toute sa personne quelque chose qui sente l'homme supérieur et confiant en lui-même, on peut se demander si le médecin aurait bien le droit de se refuser à ces exigences et de ne pas emprunter quelque chose à une mise en scène nécessaire. (1) » Il faut être d'humeur chagrine comme Pascal, pour railler cet apparat qui sentait trop à ses yeux son charlatan. « Si les médecins, gronde le censeur implacable, n'avaient de soutanes et de mules, ils n'auraient dupé le monde qui ne peut résister à cette montre... Si les magistrats avaient la véritable justice, si les médecins avaient le vrai art de guérir, ils n'auraient que faire de bonnets carrés : la majesté

(1) *Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 28 septembre 1883 : Communication de M. A. Germain.

de ces sciences serait assez vénérable d'elle-même. Mais n'ayant que des sciences imaginaires, il faut qu'ils prennent ces vains instruments qui frappent l'imagination à laquelle ils ont affaire ; et par là, en effet, ils s'attirent le respect. »

Nous en sommes restés aux plaisanteries de Molière, et nous nous représentons généralement les médecins, contemporains de l'illustre Comique, comme des personnages affublés d'un accoutrement grotesque, qui les désignait aux brocards et les vouait au ridicule. Que de fois a-t-on cité ce sixain resté célèbre :



Un médecin de campagne au XVIIe siècle. Jean Hamon

Affecter un air pédantesque,
Cracher du grec et du latin,
Longue perruque, habit grotesque,
De la fourrure et du satin,
Tout cela réuni fait presque
Ce qu'on appelle un médecin.

C'est de l'esprit français, et non du meilleur. Tous ces docteurs qu'on a si fort malmenés, nous sommes trop enclins à les juger avec notre mentalité, sans les replacer dans leur cadre, dans leur milieu.

Le ridicule, a-t-on fait justement observer, n'est pas quelque chose d'absolu ; ce qui prêtera toujours à rire, « ce sont des pratiques démenties par les opinions et par les mœurs ; mais il faut être bien sûr de soi pour railler, de propos délibéré, une classe d'hommes qui fait sérieusement une chose qu'elle estime sérieuse. » Et celui qui émet ces réflexions judicieuses (1) ajoute, avec non moins de sens : « Hélas ! que dira-t-on de nous dans deux cents ans ? Quoi qu'il en soit, des choses les plus graves aux plus grotesques, il n'y a bien souvent qu'un intervalle fort mince, où se place pour les juger l'observateur de la nature humaine, et d'où l'écrivain prend des types qu'il empreint de son génie, et qui forceront un jour la postérité à être de son avis. »

Est-ce à dire que Molière ait poussé à la charge, et que ses peintures soient des caricatures ? On n'ignore plus qu'il puisait ses informations à bonne source et que certains membres de la Faculté, de

(1) Maurice Raynaud, *Les Médecins au temps de Molière*. Paris, 1863.

sa société habituelle, ne se sont pas fait scrupule de le « documenter » : entre autres, son médecin Mauvillain, et ses amis Bernier et Liénard. « Certaines expressions techniques, certains détails intimes, qui prouvent une connaissance parfaite de l'intérieur de la Faculté, trahissent, à n'en pas douter, l'active collaboration de quelque main experte... En apportant leur contingent de plaisanteries à la satire commune, ils crurent agir en hommes d'esprit qui savent au besoin hurler avec les loups, loin de se douter qu'ils portaient à une institution qu'ils chérissaient au fond un coup dont elle ne devait pas se relever. (1) »

L'impitoyable railleur n'avait eu qu'à regarder autour de lui, pour peindre d'après nature. Sa description n'est que la reproduction fidèle de ce dont il avait pu être témoin, soit à Paris, soit à Montpellier. De ces solennités scolastiques auxquelles il lui avait été donné d'assister, aucun détail pittoresque ne lui avait échappé. On a là, écrit Maurice Raynaud, « comme un abrégé, non seulement des cérémonies du doctorat, mais de toutes celles par où devait passer un candidat, depuis le commencement de ses études, jusqu'au jour où il recevait le bonnet. »

Rappelons, en quelques lignes, ces phases successives de la vie scolaire d'antan.

Le premier diplôme à conquérir, avant d'obtenir le droit d'être inscrit sur les registres de la Faculté, était celui de *maître-ès-arts*, correspondant à notre baccalauréat de l'enseignement classique, et qui nécessitait deux années d'études à la Faculté des Arts. Une fois pourvu de ce grade, on pouvait revêtir, dans les solennités officielles, la longue robe à grandes manches des étudiants ou philiâtres. Ainsi, à la messe solennelle célébrée, à neuf heures du matin, par le Curé de Saint-Etienne-du-Mont, le 18 octobre, jour de la saint-Luc, patron des médecins, on pouvait voir se dérouler, selon l'ordre de préséance et aussitôt après les bedeaux, qui ouvraient la marche avec leurs masses d'argent, le Doyen, en grand costume, avec la soutane violette, la robe rouge fourrée d'hermine et le bonnet carré ; à ses côtés, les Docteurs-régents (c'est-à-dire les professeurs) : les Anciens d'abord, les nouveaux à leur suite ; et, en queue du cortège, les licentiandes, les bacheliers et les philiâtres, tous en robe.

Quand le philiâtre avait ses douze inscriptions, il était admis à subir l'examen du baccalauréat en médecine ; il fallait justifier d'au moins quatre années d'études, avant d'obtenir la faveur de se présenter; le délai était réduit à vingt-huit mois pour les fils des Docteurs de la Faculté et quelques privilégiés. Si le candidat au baccalauréat venait d'une Faculté étrangère, il lui fallait prouver qu'il

(1) *Op. cit.*, 57.

y avait étudié huit années de suite, pour obtenir son admission à l'examen ; celui-ci avait lieu tous les deux ans, le troisième samedi de janvier.



Un cabinet de consultation en 1680

Les aspirants-bacheliers devaient avoir 25 ans révolus, présenter leur titre de maître-ès-arts et leur certificat de philosophie, en même temps qu'un second certificat, visé par les professeurs de la Faculté, attestant qu'ils avaient suivi avec assiduité les cours et les leçons pendant quatre ans. Nous passons sur la série des épreuves que les candidats avaient à subir, nous rappellerons seulement que celles-ci se terminaient par la soutenance de thèses, les unes, sur un sujet au choix de l'impétrant : c'étaient les thèses quodlibétaires *(quod libet)*; l'autre, la thèse cardinale (en souvenir du cardinal d'Estouteville, réformateur de la Faculté), roulait d'ordinaire sur l'hygiène, jusques et y compris l'hygiène génitale : *An Venus sit salubris? An formosæ fecondiores? An ex salacitate calvities? Estne femina viro salacior?* Ces quelques titres, pris entre beaucoup d'autres, donneront une idée des sujets communément traités.

Lorsque la thèse portait sur une matière qui prêtait aux controverses, on assistait à un spectacle dont un de nos confrères [1] a tracé un tableau qui souffrirait de subir la moindre retouche.

C'était pendant que l'on soutenait ces thèses que l'Ecole était curieuse à voir, surtout lorsque la thèse soutenue traitait d'une question qui divisait les esprits. Les présidents de thèses profitaient souvent de l'occasion, soit pour faire émettre une de leurs idées favorites, soit pour faire discuter ou traiter une théorie en vogue. On peut s'imaginer le vacarme qui régnait alors dans la salle des thèses : les Docteurs s'agitaient et gesticulaient dans leurs robes noires, sur lesquelles l'épitoge jetait une tache rouge ; ce n'étaient que phrases latines criées à tue-tête et qui, souvent, dans l'emportement de la discussion, maltraitaient étrangement la grammaire... Au milieu de tout ce tapage,

(1) René Fauvelle, *Les Étudiants en médecine sous le Grand Roi*. Thèse de 1899.

l'infortuné candidat, suant dans sa robe noire de bachelier, tenait bon, encouragé par son président, envoyant à son adversaire toutes les citations d'Hippocrate, de Galien, de Celse et de Fernel qui lui passaient par la tête. Le Doyen, de la chaire qui lui était réservée, cherchait à dominer la discussion, à calmer les esprits, à moins qu'enflammé par la lutte, il ne criât plus fort que les autres. Sortait-on de la salle pour aller dans le vestibule voisin, le tapage n'était pas moindre. Autour d'un buffet approvisionné aux frais du candidat, l'on servait de la bière, du vin et des pâtisseries; les Docteurs, sortis pour reprendre des forces, s'animaient et discutaient entre eux la question brûlante.

Dans la cour, c'était bien autre chose. Des Docteurs, arrivant, descendaient de mule ou de cheval, remettaient les rênes aux mains de leurs valets qui, s'appelant les uns les autres, se rendaient chez le cabaretier voisin, pour y attendre la fin des débats. Les camarades du candidat, les philiâtres qui suivaient ses leçons, ses amis venant des Facultés voisines, du Droit, de la Théologie, ou de la Faculté des Arts, ou bien d'autres n'appartenant pas à l'Université, formaient des groupes animés, où l'on discutait de toutes choses et particulièrement des chances de l'ami qui subissait l'épreuve. Au milieu de tout ce tapage, le second bedeau circulait partout, recevant les Docteurs qui arrivaient, les aidant à revêtir leurs robes, courant au buffet pour voir si tout s'y passait en bon ordre, donnant des renseignements aux uns et empêchant les étrangers de pénétrer dans les salles. En entendant tout ce tumulte, les bonnes gens du quartier savaient ce que c'était, ils se disaient : « Ce n'est rien, ce sont nos docteurs qui se disputent. »



Le véritable costume du médecin au temps de Molière.
D'après une édition du *Malade Imaginaire* (1687)

Après deux ans d'exercice, les bacheliers pouvaient demander à subir l'examen de pratique *(de Praxi)*, qui les acheminait à la Licence. Cet examen avait lieu toutes les années paires. Après avoir satisfait à cette épreuve, les *licentiandes*, précédés du Doyen et des Docteurs-régents, en grand costume, se rendaient processionnellement à l'Archevêché, où le Chancelier de Notre-Dame, entouré des chanoines et de différents ecclésiastiques, les attendait. Après échange de congratulations entre le Doyen et le Chancelier, celui-ci représentant le Pape, chef suprême de l'enseignement dans tout l'Univers, les Licentiandes offraient aux assistants des dragées et des pastilles, sur lesquelles était quelquefois moulé le portrait du Doyen; en 1643, cet usage fut modifié et les sucreries remplacées par des jetons d'argent, offerts aux Docteurs.

Nous avons dit [1] ce qu'était la cérémonie du *paranymphe,* où le Doyen tenait le rôle du παρανυμφιοσ, qui conduisait l'épouse — c'est-à-dire le futur licencié — lequel allait « contracter une union intime et éternelle avec la Faculté, et que le *paranymphe* était chargé d'introduire dans la grande famille médicale. »



Une saignée, pratiquée par un chirurgien, à l'époque de Louis XIV

Celui-ci, revêtu de sa robe, relevée d'un chaperon d'hermine, se tenait à droite de la grande chaire occupée par le Chancelier; les candidats se tenaient à sa gauche. Pour cette solennité, les bacheliers vétérans revêtaient la robe rouge; ceux qui venaient d'être nommés n'avaient droit à porter que la robe noire.

Six semaines s'écoulaient avant que le licencié fut admis à l'acte *Vespérie,* ainsi nommé parce qu'il avait lieu primitivement l'après-midi; on le célébra plus tard, à onze heures du matin.

La *Vespérie* consistait en une argumentation sur un sujet quelconque, dont il fallait soutenir le pour et le contre, en présence de l'assemblée des Docteurs, réunis sous la présidence du Doyen, qui ouvrait la séance par un discours où il faisait l'éloge de la Compagnie, de la profession médicale et du candidat. On n'a pas manqué de souligner, dans la cérémonie du *Malade,* l'analogie qui existe entre le pompeux panégyrique par le *Præses* et un discours de Vespérie. Le ton en est absolument le même, le discours comique ne diffère des discours réels que par cette simple nuance : un Président de Vespérie louait d'ordinaire la Faculté de sa science, de sa vertu, de son désintéressement; le *Præses* de Molière ne peut assez s'extasier sur les bénéfices de la profession :

Non possum, docti confreri,
En moi satis admirari,
Qualis bona inventio
Est medici professio ;
Quam bella chosa est et bene trovata,

(1) *Le Costume du Médecin :* des origines au dix-septième siècle.


Cureau de la Chambre, 1er médecin de Louis XIV

Medicina illa benedicta,
Quæ, suo nomine solo,
Surprenanti miraculo,
Depuis si longo tempore,
Facit a gogo vivere
Tant de gens omni genere.

Les jours qui suivaient la *Vespérie,* l'aspirant au doctorat, en robe, avec le chaperon fourré, précédé des deux bedeaux, escorté de deux bacheliers, allait rendre visite aux examinateurs désignés pour l'acte du doctorat et les invitait à assister à cette solennité; les bedeaux portaient au domicile des autres Docteurs les lettres d'invitation qui leur étaient destinées.

Quelques jours après, avait lieu la cérémonie dans la grande salle du rez-de-chaussée des Ecoles de médecine, magnifiquement décorée et ornée de riches tapisseries; le futur Docteur, ayant à sa droite le Président de l'acte, et précédé des deux massiers, pénétrait dans l'amphithéâtre, suivi de ceux qui allaient l'argumenter, des bacheliers et des élèves, et il prenait place dans la cathèdre. Alors s'approchait de lui le premier bedeau qui, s'inclinant avec une profonde révérence, prononçait la formule sacramentelle :

Domine doctorande, antequam incipias, habes tria juramenta : 1º Quod observabis jura, statutes, leges et laudabiles consuetudines hujus ordinis; 2º Quod comparebis, in crastinum D. Lucæ, in misso pro defunctis doctoribus; 3º Quod totis viribus contendes adversus medicos illicite practicantes, nulli parcendo, cujuscumque ordinis aut conditionis fuerit.

Vis ista jurare ? (1) Et le récipiendaire répondait à cette injonction : *Juro !*

Toujours en latin. le président adressait une allocution au récipiendaire, où étaient rappelés les privilèges et surtout les devoirs de la profession; puis, saisissant le *birettum* ou bonnet carré, avec lequel il faisait en l'air le signe de la croix, il le plaçait, de deux doigts de la main droite, sur la tête du candidat, et l'enfonçait par un léger coup de la paume de la main, en disant: *In nomine Patris et Filii et Spiritui*

(1) « Maître aspirant-docteur, avant toute chose, tu dois prêter ces trois serments : 1° d'observer les droits, statuts, lois et coutumes louables de cet ordre (c'est-à-dire de la Faculté); 2° d'assister, au lendemain de la Saint-Luc, à la messe dite pour les docteurs défunts; 3° de lutter, de toutes tes forces, contre les médecins pratiquant illicitement, sans faire grâce à quiconque, à quelque rang qu'il appartienne et de quelque condition qu'il soit. »

Sancti, Amen. Il lui touchait ensuite la joue, en signe d'affranchissement; après quoi, il lui passait un anneau d'or au doigt et lui donnait l'accolade : le licencié était désormais docteur. Après avoir remercié tous les assistants dans le langage le plus fleuri, le nouveau docteur pouvait faire, dès ce moment, acte de *régence,* par exemple en présidant une thèse quodlibétaire à la Saint-Martin suivante; sa première présidence constituait l'*acte pastillaire,* qui tenait son nom de l'usage de distribuer, ce jour-là, aux assistants, des pastilles en sucre, ou des petits gâteaux, où était gravée l'image soit d'Hippocrate, soit du Doyen en exercice.


Guy Patin, en tenue de Docteur Régent, dans son cabinet de travail

Dans la comédie moliéresque, nous retrouvons la plupart des épreuves que nous venons de faire connaître. Et d'abord, le serment, dont le premier article est copié presque textuellement sur l'original :

Juras gardare statuta
Per Facultatem præscripta,
Cum sensu et jugeamento ?

Au second article, qui ne pouvait être transporté à la scène, au risque de soulever des protestations, Molière a eu le bon sens de substituer celui-ci, qui s'accordait, d'ailleurs, parfaitement avec les coutumes existantes : l'impétrant s'engageait à être toujours de l'avis de l'*ancien,* le plus anciennement reçu, qui jouait auprès du doyen le rôle actuel de l'assesseur, et dont la science et l'expérience ne pouvaient être, sans irrévérence, mises en doute :

Essere, in omnibus
Consultationibus,
Ancieni aviso,
Aut bono,
Aut mauvaiso ?

Quant au troisième article, il dit, aux termes près, ce qu'exprime celui qui lui a servi de modèle ; le futur docteur promet :

De non jamais se servire
De remediis aucunis,
Quam de ceux seulement doctæ Facultatis,
Maladus dut-il crevare
Et mori de suo malo ?

Et chaque formule est approuvée par le *Juro* solennel ; et la cérémonie se termine, comme dans la réalité, par la remise du bonnet, qui consacre l'investiture :

Ego, cum isto boneto,
Venerabili et docto,
Dono tibi et concedo
Virtutem et puissanciam
Medicandi,
Purgandi,
Saignandi,
Perçandi,
Taillandi,
Coupandi
Et occidendi.
Impune per totam terram. (1)

Remarquons en passant, sauf à y revenir en son temps, que Molière a commis un anachronisme, en reconnaissant aux docteurs le droit de « couper et tailler » ; ce droit appartenait aux chirurgiens et non aux médecins, et nous dirons quelle barrière infranchissable séparait les deux corps longtemps rivaux ; mais le dramaturge a vu un effet de scène infaillible, il n'a eu garde de le négliger.

Dans le même dessein, il a été chercher certaines de ses inspirations, pour corser le côté burlesque de sa pièce, dans les coutumes de l'antique Faculté de Montpellier, gardienne des traditions, plus que celle de Paris. On présume que c'est durant son séjour à Pézenas, auprès du prince de Conti, que Molière a pris les informations qu'il devait utiliser plus tard. Ainsi, pour ne citer qu'un détail scénique, les violons qui ouvrent la marche du cortège, c'est dans la vieille cité universitaire et non dans la capitale qu'ils faisaient partie du cérémonial. Locke, le philosophe anglais qui avait débuté par la

(1) Le texte réel est le suivant :

Auctoritate sedis apostolicæ,
Qua fungor in hac parte,
Do tibi Licentiam
Legendi,
Interpretandi,
Et faciendi medicinam,
Hic et ubique terrarum.



La déclaration de grossesse (Moreau-le-Jeune)
Costume du médecin au XVIII[e] siècle

médecine, visitant Montpellier un an après la mort de Molière, a décrit la solennité dont il avait été le témoin [1].

Locke s'était rendu à Montpellier sur les conseils de Sydenham. Cette ville était alors réputée pour la douceur de son climat, qui convenait parfaitement au tempérament délicat de son hôte illustre ; celui-ci était également assuré d'y trouver matière à observations de voyages. C'est dans son journal que nous avons relevé ce plaisant croquis d'une réception au doctorat, telle qu'elle s'était déroulée sous ses yeux.

3 Mars 1676. — Entendu à l'École de Médecine un jeune docteur soutenant sa thèse, six professeurs lui opposent leurs arguments, un professeur modérateur et arbitre, violence étonnante de phrases latines, de gestes, de grimaces, de rhétorique et de non sens...

18 Mars. — Recette pour faire un docteur en médecine : grande procession de docteurs habillés de rouge, avec des toques noires ; dix violons jouant des airs de Lulli. Le professeur s'assied, fait signe aux violons qu'il veut parler, et qu'ils aient à se taire ; se lève, commence son discours par l'éloge de ses confrères, et le termine par une diatribe contre les innovations et la circulation du sang. Il se rassied. Les violons recommencent. Le récipiendaire prend la parole, complimente le chancelier, complimente les professeurs, complimente l'Académie. Encore des violons. Le Président saisit un bonnet qu'un huissier porte au bout d'un bâton et qui a suivi processionnellement la cérémonie, coiffe le nouveau docteur, lui met au doigt un anneau, lui serre les reins d'une chaîne d'or, et le prie poliment de s'asseoir. Tout cela m'a fort peu édifié. [2]

Le philosophe anglais n'a nullement exagéré, et pour vous en convaincre, nous recourrons au récit qu'a donné, d'une de ces solennités scolaires, une gazette de l'époque [3], qui a relaté, dans ses moindres particularités, la fête qui eut lieu à l'occasion de la réception au doctorat du jeune Barbeyrac, fils d'un des plus riches professeurs de la Faculté de Montpellier.

La veille, le père s'était rendu, accompagné de son fils, chez toutes les personnes de qualité de la ville, pour les prier de se trouver le lendemain, selon la coutume, à la Faculté, où l'on devait conférer le doctorat au jeune homme. Les dames ne manquèrent pas de se rendre à l'invitation; quant aux hommes, pour faire plus d'honneur au futur docteur et à son père, ils se rendirent au domicile de ce dernier.

Pour la circonstance, la grande salle de la Faculté avait été « tapissée de haute lisse »; tous les bancs, aussi bien que la chaire du docteur, étaient garnis d'un drap bleu, avec des chiffres de soie et d'or

(1) Cf. *The life of John Locke*; London, 1830 ; t. I, 118.

(2) *Revue de Paris*, 1re série (t. XIV), 13-14.

(3) *Le Mercure galant*, oct. 1680.

en plusieurs endroits. Ces chiffres étaient les deux premières lettres du nom du candidat et de sa fiancée.

Après l'acte, on ramena le docteur chez lui dans l'ordre qui suit :



Fagon, archiâtre du Grand Roi
(Collect. de M. le Pr Tuffier)

Quatorze violons marchent les premiers, avec six hautbois et quatre trompettes. Ils précèdent le nouveau docteur, vêtu d'une robe noire, ayant un bonnet carré, couvert de soie rouge, une chaîne d'or qui lui servait de ceinture, et un diamant au doigt d'un prix considérable. On le voyait au milieu des professeurs de la Faculté, qui portaient leur grande robe de brocart rouge, avec des bonnets couverts de soie de même couleur. Ils étaient suivis de plus de deux cents docteurs, chacun en robe noire et en bonnet, marchant deux à deux et ayant à leur tête leurs quatre bedeaux, en robe et en bonnet ainsi qu'eux; ces bedeaux portaient chacun une longue masse d'argent. Les parents et les amis fermaient cette marche. Chacun était en toilette de fête. Le chemin que devait suivre le cortège était tapissé d'herbes et de fleurs, comme à la Faculté. On avait, en outre, dressé un arc de triomphe devant la maison, à l'aide de branches de laurier et de nombreux bouquets de fleurs. De loin en loin, les chiffres entrelacés des deux jeunes gens qui devaient bientôt s'unir.

Quand tout le monde eût pénétré dans la maison, pour congratuler le nouveau docteur, les compliments faits, on pria la compagnie de passer dans une vaste pièce, « tapissée d'un brocart couleur d'or, avec de l'argent mêlé. » C'était la salle de bal, éclairée par douze grands lustres. Le jeune docteur, cette fois en habit de cavalier, parut donnant le bras à la fille d'un des gentilshommes de l'endroit, Mlle de Bompard, et ouvrit le bal avec elle. Le bal dura jusqu'à huit heures; on se dispersa ensuite dans quatre chambres, préparées pour le souper, et dans chacune desquelles se trouvait une table mise de 25 couverts. La musique ne cessa de jouer pendant le repas. Après le dîner, on alla à la comédie, dans la maison même.

Le spectacle terminé, on revint danser et, après les danses, douze valets, « habillés fort proprement », apportèrent des corbeilles

pleines de boîtes de confitures, garnies de rubans de différentes couleurs. La nuit étant avancée, les dames se retirèrent et, en sortant, trouvèrent la rue aussi éclairée que l'était la maison. Vingt carrosses et une centaine de laquais attendaient les invités, pour les ramener chez eux. La fête dura trois jours, et tous les soirs, la musique, composée en grande partie de violons, ne manqua point d'aller donner la sérénade à la « belle Mlle de Bompard. »

Sans avoir assisté à la cérémonie, ou à toute autre de même espèce, Molière pouvait avoir été mis au fait des coutumes de Montpellier lors de son passage dans cette ville, et s'il a supprimé, pour la représentation, des détails qui lui ont paru d'un caractère trop banal, il en a retenu un certain nombre : ainsi lui aura-t-il semblé superflu de reproduire sur la scène telle coutume, comme le port de l'épée et des éperons, insignes caractérisques de la noblesse, dont les professeurs de Montpellier avaient le droit de se prévaloir, et qu'on avait soin de déposer sur la bière après leur mort.

Il est à remarquer [1] que, dans les cérémonies du doctorat, au XVIIe siècle, mais la tradition en remontait beaucoup plus haut, on retrouve presque tous les rites usités lorsqu'on armait un chevalier : « un parrain, pour conduire le récipiendaire à l'église, l'intervention d'un prêtre ou d'un évêque, l'exhortation, l'accolade, la bénédiction, l'anneau, la ceinture dorée; et, pour terminer, le soufflet qui, pour les chevaliers, était quelque fois remplacé par un coup de plat d'épée sur l'épaule... Ce geste signifiait qu'à partir de ce moment, il devenait un nouvel homme et que c'était là la dernière insulte qu'il eut à supporter. A Montpellier, grâce à l'humeur joviale des habitants du Midi, le soufflet avait dégénéré en coup de poing, mais le sens en était le même; ce sont deux espèces d'un même genre ».

Nous avons vu que, dans les solennités publiques comme pour faire leur cours, les docteurs étaient tenus de revêtir la robe rouge, avec le bonnet carré, l'épitoge et le rabat; les bacheliers n'avaient droit qu'au port de la robe noire. A la ville, le costume était différent; il nous faut nous reporter aux estampes de l'époque, pour en faire une description exacte.

Jusqu'ici, nous n'avons décrit que les pompes scolaires; nous allons surprendre nos docteurs dans l'exercice de leur art.

Dès l'abord, détruisons une légende, celle du chapeau pointu, en forme d'éteignoir, que Molière a imaginé, pour ajouter au ridicule des personnages qu'il a mis à la scène. On ne retrouve cette coiffure de

(1) La remarque est de Maurice Raynaud, dont l'ouvrage se laisse lire avec autant d'agrément que de profit.

fantaisie que dans une gravure d'almanach (1), et qui n'est elle-même qu'une caricature, sous le titre : « Les Docteurs à Long-Champs *(sic)* ».

L'artiste a figuré

Six opérateurs à cheval,
Chacun sonnant de la trompette
Sous un habit de carnaval......
Enfin, tout récemment frotté,
Un vieux carrosse de remise,
Où, sur un siège épousseté,
On voit la médecine assise
Au milieu de quatre docteurs;
Après viendront les fossoyeurs.

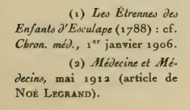
L'intention satirique est évidente.

Dans la réalité, le médecin qui a porté le chapeau de forme haute au temps de Henri IV, lui a substitué, sous le règne de son successeur, le chapeau à larges bords, « un feutre aux bords étendus et mollement infléchis (2) », tel qu'il est figuré dans les *Proverbes* de Lagniet, tableau fidèle des mœurs de l'époque.

La longue robe noire ne comptera plus que quelques adeptes sous le grand Roi, et sera remplacée par le justaucorps et la culotte courte, qui était, au demeurant, le costume ordinaire des bourgeois. Mais avant d'arriver là,



Le médecin et les deux exécutants de ses prescriptions, le chirurgien et l'apothicaire. (D'après Oudry)



(1) *Les Étrennes des Enfants d'Esculape* (1788) : cf. *Chron. méd.*, 1er janvier 1906.

(2) *Médecine et Médecins*, mai 1912 (article de Noé Legrand).


Le Docteur Chirac, archiâtre de Louis XV, en tenue de professeur

que d'étapes parcourues, que de variations la mode a subies !

« Au milieu du siècle, les hauts de chausse eurent tendance à se rétrécir, puis au contraire à s'élargir, et l'on arriva aux chausses à tuyaux d'orgues, puis aux rhingraves, qui prenaient l'aspect de véritables jupons. Il fallait, pour être élégant, que les chausses fussent richement ornées de rubans, et terminées par des canons de dentelles retombant sur les bas; à partir de 1680, les chausses se rétrécirent et tendirent à laisser la place à la culotte, qui les remplaça définitivement. Les canons disparurent, car le bas recouvrit l'extrémité de la culotte, sur lequel on ne vit plus que la jarretière comme ornement. »

Au pourpoint soigneusement fermé, on en substitua un « largement ouvert en bas et permettant à la chemise de bouffer au-dessus de la ceinture... garni de rubans souvent très nombreux, car l'élégance du pourpoint se mesure à la richesse et à l'abondance de la petite oye, comme on dit, c'est-à-dire de ses ornements ». Ce n'est que plus tard qu'on en vint à adopter le justaucorps, « sorte de tunique ajustée, descendant jusqu'aux genoux, sans ceinture; il était de drap, ses manches assez larges étaient munies de parements, on l'enrichissait de galons de soie et d'or, et sur l'épaule droite, il fut quelque temps à la mode de placer un nœud de rubans qu'on appelait l'épaulette. Vers la fin du siècle, le justaucorps, « ajusté à la taille, tombait jusqu'au genou en une ample jupe... c'est là l'origine de la redingote. La veste se portait sous le justaucorps et était aussi longue que lui, elle faisait en quelque sorte l'office du gilet ». Les bas devaient être assortis à la couleur du costume; dans les grandes circonstances, on mettait « des bas de soie, puis des souliers à hauts talons, ornés de grands nœuds de rubans, de boucles et de rosettes de toutes les couleurs [1] ».

Depuis la mort du bon roi Henry, la barbe ne se portait plus; seuls, quelques docteurs arriérés, quelques magistrats attachés aux anciens usages, s'y obstinaient : d'où l'épithète de vieux *barbons,* appliquée aux vieillards quinteux et ronchonneurs. La barbe en pointe, que

(1) Dr Fauvelle, op. cit.

Louis XIII avait mise en vogue, sera bientôt remplacée par les moustaches, à leur tour sacrifiées non sans résistance.



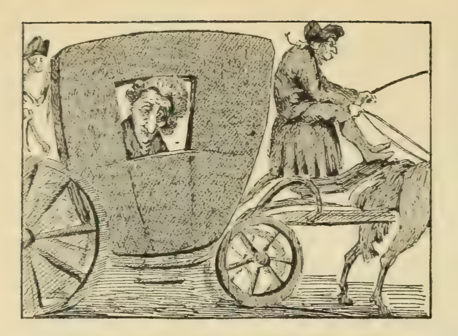
F.-G. de Lapeyronie, 1er chirurgien du roi Louis XV

L'avocat Molé, l'historiographe des *Modes françaises*, écrit, en parlant des moustaches au temps de Louis XIV : « nous ririons aujourd'hui, si nous apercevions un Évêque, un Magistrat, un Financier (il aurait pu ajouter un Médecin), avec deux moustaches à la dragonne ; tel est l'empire des modes, elles paraissent toujours bizarres dès qu'elles n'existent plus ».

On n'a pas oublié que, dans le *Malade imaginaire,* Béralde et Toinette, pressant Orgon de conquérir ses grades, ne manquent pas de lui faire la recommandation de porter la barbe, la barbe qui « fait plus de la moitié d'un médecin ». Molière n'est pas « à la page » : la barbe alors ne se porte plus. Par contre, officiers, avocats, procureurs, médecins, jusqu'aux prêtres, tout ce monde porte perruque.

« Quoiqu'on vive longtemps ici, relate dans une de ses lettres un Sicilien qui visite Paris, cependant on n'y voit presque point de vieillards, *les hommes n'y portent point de barbe, ni leurs propres cheveux,* et ils couvrent avec beaucoup de soin les défauts des années avec les cheveux d'autrui, qui leur donnent une perpétuelle jeunesse ». Ces monuments capillaires étaient « de vrais objets d'art, qui faisaient la gloire des perruquiers français ». Un de ceux-ci est resté célèbre, c'est le fameux Binet. Vers la fin du siècle glorieux, les médecins les plus cotés, un Fagon, un d'Aquin, qui n'avaient guère de clients en dehors de la Cour, ne faisaient leurs visites que parés d'une volumineuse « binette ». Une binette, pour emprunter le langage d'un auteur contemporain, « donnait la dignité, indiquait la science et imposait à la multitude ». Ce terme, alors dans sa nouveauté, a changé depuis d'acception.

Le port de la perruque devait avoir une conséquence inévitable : c'était de rendre inutile le port du chapeau sur la tête et qu'on porta désormais à la main ou sous le bras gauche ; « d'une part, pour éviter ce supplément de poids, d'autre part, pour ne pas déranger les frisures de la perruque ». Le chapeau avait vu peu à peu ses bords se réduire, de même que le manteau avait diminué d'ampleur, couvrant seulement les épaules et s'arrêtant aux jarrets, au lieu d'envelopper tout le corps comme auparavant.



Le Docteur Portal, en tournée de visites. (D'après Boilly)
(Collection de M. le Pr Tuffier)

Pascal a dit quelque part : « qui pourrait avoir confiance dans un médecin qui ne porte pas de rabat? » Chose assez singulière, note un de nos annalistes (1), les médecins ne faisaient en cela qu'obéir à l'invitation très formelle qui leur en avait été faite, en 1612, par le premier président de Thou, dans une lettre adressée au Doyen Pierre Pijart.

Ainsi accoutrés, les membres de la « très salubre » Faculté se disposent à rendre visite à leurs malades. A peu près seuls, les médecins du commun ou les médecins de campagne (2), qui vivent difficilement de leur état, cheminent à pied; la plupart courent la ville sur une mule ou sur un cheval.

Ce mode de transport remonte bien plus haut qu'on ne le croit d'ordinaire. Une miniature du XIVe siècle (3) nous montre déjà un médecin anglais, examinant un urinal, juché sur cette monture. Dès 1505, on avait placé, dans la cour des Ecoles de médecine, à Paris, « deux hautes pierres taillées en gradin, pour faciliter aux docteurs de monter leurs mules et d'en descendre (4). »

Cent ans plus tard environ (5), il est reconnu que tout bon médecin doit être « pourvu de quatre choses », dont la première était « une bonne mule qui ne soit point fantasque et qui ne le renverse point dans la boue. »

(1) M. Raynaud, *Les médecins au temps de Molière*, 80.

(2) Le médecin de campagne, nous pouvons en avoir une idée par la magnifique peinture de Philippe de Champaigne, représentant Jean Hamon, l'ami de Racine, et qui finit ses jours à Port-Royal des Champs. Hamon était vêtu le plus modestement du monde, ne portant qu'un grossier vêtement de bure, très usagé, la calotte ronde et le rabat; il allait le plus souvent pieds nus, « à la manière des gens de la campagne, tel qu'il visitait les pauvres des environs de son monastère », rapporte Hazon, dans son éloge de la Faculté; mais Hamon était un ascète, c'était une exception dans la profession.

(3) Extraite des *Contes de Canterbury*, de Chaucer, et reproduit dans l'*Album historique*, de Parmentier : la fin du Moyen âge, 171.

(4) J.-A. Hazon, *Éloge historique de la Médecine*, 69.

(5) *Les Paradoxes de Bruscambille* (1615), 34.

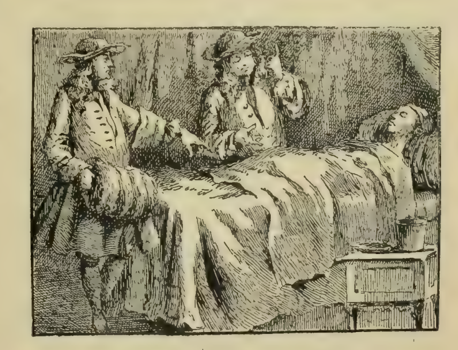
Dans la consultation de l'*Amour Médecin,* vous avez entendu Tomès vanter sa « mule admirable » à laquelle Desfonandrès ne manque pas d'opposer son « cheval merveilleux, un animal infatigable ». Mais Tomès de répliquer : « Savez-vous le chemin que ma mule a fait aujourd'hui ? J'ai été, premièrement, tout contre l'Arsenal, de l'Arsenal au bout du faubourg St.-Germain, du fg. St.-Germain au fond du Marais, du fond du Marais à la porte St.-Honoré, de la porte St.-Honoré au faubourg St.-Jacques, du fg. St.-Jacques à la porte de Richelieu, de la porte de Richelieu ici ; et d'ici je dois aller à la place Royale ». Mais Desfonandrès renchérit : « Mon cheval a fait tout cela aujourd'hui, et de plus, j'ai été à Rueil voir un malade ». Du coup, son interlocuteur a le bec cloué.

A parler franc, la mule était d'un usage général; mais quelle différence entre la mule d'un médecin et celle d'un magistrat ou d'un prélat !

Le mulet d'un prélat se piquoit de noblesse
Et ne parloit incessamment
Que de sa mère, la jument,
Dont il contoit mainte prouesse.
Elle avoit fait cecy, puis avoit esté là;
Son fils prétendoit, pour cela,
Qu'on la deust mettre dans l'histoire;
Il eut creu s'abaisser, servant un médecin.

Qu'est-ce à dire ? Les médecins avaient-ils donc la réputation de mal nourrir leurs bêtes, de leur marchander le picotin d'avoine, et de les exténuer ? Il le faudrait croire, si nous devions ajouter foi aux propos d'un de nos détracteurs, dont la médicophobie pourrait bien avoir égaré la plume.

A voir leurs animaux étiques, écrit Cyrano de Bergerac (1), affublés d'un



Une consultation médicale au XVIIIe siècle
(Les médecins en tenue de ville, avec leur manchon)

(1) Contre les médecins (*Le mal qu'on a dit des médecins,* 2me série, par le Dr Witkowski.)


Théodore Tronchin, le médecin de Voltaire

long drap mortuaire, soutenir immobilement leur immobile maître, ne semble-t-il pas d'une bière où la Parque s'est mise à califourchon, et ne peut-on pas prendre leur houssine pour le guidon de la Mort, puisqu'elle sert à conduire son Lieutenant? C'est pour cela, sans doute, que la police leur a commandé de monter sur des mules et non pas sur des cavales, de peur que la race des gradués venant à croître, il n'y eut à la fin plus de bourreaux que de patients. Oh! quel contentement j'aurais d'anatomiser leurs mules, ces pauvres mules qui n'ont jamais senti d'aiguillon, ni dedans, ni dessus la chair, parce que les éperons et les bottes sont des superfluités que l'esprit délicat de la Faculté ne saurait digérer! Ces Messieurs se gouvernent avec tant de scrupules, qu'ils font même observer à ces pauvres bêtes (parce qu'elles sont leurs domestiques) des jeûnes plus rigoureux que ceux des Ninivites, et quantité de très longs, dont le Rituel ne s'était point souvenu; ils attachent, par les diètes, la peau tout à cru dessus les os, et ne nous traitent pas mieux, nous qui les payons bien; car ces Docteurs morfondus, ces Médecins de neige ne nous font manger que de la gelée. Enfin, tous leurs discours sont si froids, que je ne trouve qu'une différence entre eux et les peuples du Nord, c'est que les Norvégiens ont toujours les mules au talon, et qu'eux ont toujours les talons aux mules.....

Les mules avaient au moins cet avantage, qu'elles désarçonnaient rarement leur cavalier; on pouvait se fier à leur pas tranquille pour se livrer à ses méditations, comme ce Docteur de Padoue qui composa, dit-on, de la sorte, tout un recueil de poésies latines, qu'il publia sous le titre, suffisamment explicite, d'*Exercitationes equestres,* parce qu'il les avait composées pendant les longues courses qu'il faisait pour visiter sa nombreuse clientèle. Un autre argument en faveur de ce moyen de locomotion, c'est qu'il permettait d'éviter la boue de Paris, si gluante, qui collait aux chausses, ou dont on recevait les éclaboussures dans les ruelles étroites ou encombrées. Il est vrai, comme il est dit dans les *Précieuses*(1), que la chaise (la chaise à porteur) était « un retranchement merveilleux contre les insultes de la boue et du mauvais temps »; mais les chaises ne devinrent pratiques que vers le milieu du XVIIe siècle, lorsque le marquis de Montbrun de Sous-Carrière eut rapporté d'Angleterre la mode des chaises couvertes; encore était-ce un luxe que s'offrait rarement la petite bourgeoisie, qui trouvait beaucoup moins coûteux l'usage des mules, dont on se servait encore en 1693(2).

(1) Scène X.

(2) *Le Grondeur*, acte I, scène 10.

Il n'y avait que des praticiens notoires, comme Guénaut, que Boileau a rendu célèbre [1], ou Jean Pecquet, auquel on doit la découverte des vaisseaux chylifères, qui lui préférâssent le cheval; encore cet anatomiste fameux dut-il renoncer à cette monture, après avoir été victime d'un accident qui faillit lui être funeste : le cheval qui portait le Dr Pecquet s'abattit sur le pavé, et celui-ci eut la jambe cassée [2].

Ceux qui restaient confinés dans leur *étude,* ceux qui se contentaient « de cette vie résolument volontaire et d'activité pratique, systématiquement réservée aux choses de la science ou de la profession », comme Gui Patin, n'étaient pas exposés à ce désagrément ; et le malin Picard, qui avait connu les honneurs du décanat, qui jouit en son temps d'une réputation incontestée de savant et d'orateur, est arrivé à la gloire par où il l'a le moins cherchée, par sa correspondance, « œuvre primesautière et nullement destinée au public, monument curieux de luttes et de querelles dont nous sommes aujourd'hui bien loin, mais qui nous intéressent encore par la variété de coloris, par la jeunesse de style et d'idées dont il sait revêtir pour nous ces choses surannées [3]. »

On sait combien Gui Patin a peu ménagé ses confrères, même les plus élevés en grade ; peu lui importe que ceux-ci soient médecins de la Cour, donnent leurs soins au Roi ou au premier Ministre. Qu'ils s'appellent Guénault ou Vallot, Esprit ou Brayer, il ne craint pas de décrire leurs travers et de gourmander leur ignorance. Molière seul osera, comme G. Patin, les attaquer de front, à visage découvert, déguisant à peine leurs noms, mais pas assez pour qu'on pût se méprendre sur leur personnalité. Ce n'était pas un médiocre courage, lorsqu'on songe à la situation prépondérante qu'occupait l'archiâtre, ou premier médecin du Roi [4]. Les archiâtres ont joui de privilèges,

Le carrosse du Docteur Tronchin

(1) Guénault sur son cheval en passant m'éclabousse (BOILEAU, satire VI, vers 68.) On écrit, indifférement, Guénault ou Guénaut.

(2) ANT. PORTAL, *Histoire de l'Anatomie,* t. III, 6.

(3) M. RAYNAUD, op. cit., 91.

(4) V. l'art. *Archiâtre* in *Dict. encycl. des sciences médicales,* t. VI ; Paris, 1876.


Les Docteurs à Long-Champs. (Caricature contre les médecins)

d'immunités et d'honneurs qu'expliquent, s'ils ne les justifient, les services qu'ils pouvaient rendre au monarque dont la santé leur était confiée. Ces faveurs ne se mesuraient pas toujours au mérite de celui qui les recevait, mais le plus souvent à l'influence qu'il exerçait sur l'esprit du prince. Les archiâtres étaient comptés parmi les grands officiers de la maison du roi ; à leur charge était inhérente une noblesse réelle, transmissible à leurs descendants. Ils avaient le titre de Conseiller d'Etat et en touchaient les appointements (40.000 livres); ils ne dépendaient d'aucun des grands officiers du palais, et c'était entre les mains du Roi qu'ils prêtaient serment.

Lorsqu'ils se présentaient dans les Ecoles, revêtus de leur robe de satin, emblème de leur titre de Conseiller d'Etat, les Docteurs-régents, qui se trouvaient assemblés pour les recevoir, devaient les attendre au bas de l'escalier et leur débiter, en latin, par la bouche du doyen, un discours assaisonné des éloges les plus pompeux. Mais s'ils étaient traités avec tant de déférence par les membres de la Faculté, alors même qu'ils n'appartenaient pas à celle-ci, ils essuyaient pas mal de rebuffades à la cour. Longtemps, le Roi les considéra à l'égal de ses domestiques, et l'on connaît le mot de Louis XIV, disant à la princesse de Conti qui vantait les qualités de son médecin, dont elle déplorait la perte récente : « Quel sens y a-t-il à pleurer son médecin et son domestique ? » ; ce qui lui attira de la princesse cette piquante riposte : « Ce n'est ni mon médecin, ni mon domestique que je pleure, c'est mon ami. »

Les premiers médecins avaient de multiples prérogatives, entre autres celle d'exercer « une véritable et importante juridiction sur l'exercice de la médecine et de la pharmacie dans tout le royaume » ; de nommer directement, dans chaque ville, les chirurgiens-experts, les médecins légistes de l'époque ; de trafiquer ouvertement des différentes charges médicales de la maison du Roi ; mais ils payaient ces divers privilèges d'une sujétion de tous les instants. Ils devaient se tenir constamment près de la personne de S. M., « tant à dîner, souper, lever, coucher, qu'aux heures où il leur sera loisible d'entrer où sera

sa dite Majesté »; il leur était prescrit d'aller souvent à la cuisine de bouche et gobelet de sa dite Majesté, « pour avertir les maîtres d'hôtel et officiers de ce qui sera nécessaire pour la personne de sa dite Majesté, afin qu'il y soit pourvu. » Ils visitaient, en conséquence, le Roi, soir et matin, pour lui prescrire un régime de vie selon les dispositions dans lesquelles ils l'avaient trouvé; observant son appétit pour décider du choix des mets qui lui convenaient, veillant à la bonne conservation des drogues qui lui étaient destinées ; faisant l'essai des vins, « comme il est accoutumé de tous temps », et baillant le bouillon eux-mêmes au Roi; enfin, faveur exceptionnelle, « eux seuls pouvaient toucher aux parties nobles ou honteuses du monarque ». En échange de tant de privilèges, on daignait leur permettre d'avoir « plat à la cour comme le premier sommelier », et de jouer leur partie dans les ballets que donnait S. M. Le 4 novembre 1625, le Trésor dépensa 413 livres, en paiement de 75 aunes de satin noir, pour faire de grandes robes à longues manches pendantes, destinées à cinq médecins de la Cour qui devaient figurer dans un ballet [1].



Le professeur Lorry

Il était une cérémonie, celle du *Toucher du Roi,* à laquelle était tenu d'assister l'archiâtre, dans un costume approprié à la circonstance. Sous Henri IV, c'était une grande robe à ramages, si nous en jugeons par une curieuse estampe de l'époque, qui représente le roi procédant à l'attouchement des écrouelleux, ainsi qu'il avait coutume de le faire à la suite du sacre, puis aux grandes fêtes de Noël, Pâques, Pentecôte et Toussaint.

Le Prévôt de Paris faisait publier en ville la nouvelle que le Roi toucherait les écrouelles, tel jour en tel lieu, invitant les malades à s'y réunir de bon matin. Le premier médecin, les médecins ordinaires, les chirurgiens, les barbiers commençaient par les visiter, renvoyant ceux qui ne paraissaient pas sérieusement atteints. Les autres étaient rangés sur plusieurs lignes, à genoux, et les mains jointes. Le roi, qui s'était confessé et avait communié, arrivait avec une suite de seigneurs, de prélats et de gardes du corps. Il s'approchait de chaque malade, lui traçant sur le visage le signe de la croix avec la main droite, du front au menton et d'une oreille à l'autre, et il

(1) Ephémérides de l'*Union médicale,* novembre 1873.

répétait à chacun sa formule : *Le Roi te touche, Dieu te guérit.* Pendant l'opération, le premier médecin appuyait sa main sur la tête du malade [1], et le capitaine des gardes lui tenait les mains jointes... La cérémonie terminée, le roi se frottait les mains avec trois serviettes mouillées, l'une de vinaigre, l'autre d'eau, la dernière d'essence de fleur d'oranges [2].

Toutes les fois que le Roi *touchait* (les écrouelles), les médecins touchaient à la Chambre aux deniers 17 l., 9 s., 4 d., « pour une douzaine de pains, deux quarts de vin de table et six pièces de gibier piqué. »

Charles X fut le dernier des souverains qui se soumirent à cette peu récréative et parfois assez répugnante corvée [3]. Il était assisté de son premier médecin ordinaire, Alibert, et de son premier chirurgien, Dupuytren. Sous Louis XIV, c'était Fagon et Mareschal qui assistaient à l'opération ; d'aucuns ont prétendu que le premier chirurgien seul était présent à la cérémonie. C'était une marque particulière d'estime, de la part du grand Roi, à l'égal de Mareschal, car la situation sociale du chirurgien, encore sous Louis XIV, était très inférieure à celle du médecin.

Nous ne referons pas le récit des interminables querelles de ces deux frères ennemis, un volume n'y suffirait pas ; il nous suffira de rappeler, pour ne pas sortir du cadre de cette publication, qu'il y eut longtemps deux catégories de chirurgiens : les *chirurgiens de Saint-Côme,* « portant la robe aux jours de cérémonie, faisant passer des examens et conférant des grades, mais tenant boutique et suspendant à leurs fenêtres, en guise d'insigne, trois boîtes emblématiques, surmontées d'une bannière aux images des saints Côme et Damien » ; et les *barbiers,* qui avaient pour enseigne des bassins et des ciseaux ; « n'ayant ni robe, ni école, vivant aux dépens des uns et des autres, et établis par une longue possession dans le libre exercice de la chirurgie toute entière, et même d'une partie de la médecine [4] ». Il n'était pas rare que le barbier devint chirurgien-juré, après avoir passé les épreuves requises ; ces réceptions de barbiers devinrent si communes, que la fusion des deux corporations en une seule s'en suivit et fut réalisée en 1655.

La Faculté vit d'un très mauvais œil cette réconciliation, et Gui Patin, entre autres, s'indigne, dans ses *Lettres,* contre « ces misérables coquins » qui ont la prétention « d'avoir en leurs salles, en

(1) Verdier, cité par Delaunay, *Le Monde médical parisien au XVIIIe siècle,* 99 : cf. le travail cité à la note suivante, 59.

(2) Arthur Christian, *Etudes sur le Paris d'autrefois :* Les Médecins, l'Université ; Paris, G. Roustan et Champion, 1904, 71.

(3) V. notre étude sur le « Toucher Royal » *(Remèdes d'autrefois,* 2e série).

(4) Maurice Raynaud, *op. cit.,* 302 et s.



(Cliché A. Harlingue).

LE COSTUME OFFICIEL MODERNE

Le Professeur Blanchard en tenue d'académicien — Le Professeur Landouzy en costume de professeur — Le Docteur Hallopeau en costume d'académicien



Le médecin à la mode sous la Restauration

leurs examens, une longue robe noire et un bonnet carré [1] ». Saint Luc triompha de saint Côme, mais son triomphe ne fut pas de longue durée. A la suite de l'opération de la fistule, dont l'heureux succès revint au premier chirurgien Félix, le Roi, désireux de témoigner sa gratitude au corps entier des chirurgiens, sanctionna la création d'une chaire d'anatomie et d'une chaire d'opérations à Saint-Côme ; le premier chirurgien du Roi fut désormais « le chef de la barberie et chirurgie du royaume » ; à lui revenait l'honneur de saigner la personne royale, mais il restait placé sous les ordres du premier médecin, qui tenait la bougie, pendant que l'apothicaire passait les poëlettes. « Le médecin remettait donc, le cas échéant, son malade au bras séculier du chirurgien, qui devenait son agent d'exécution, et en savait souvent aussi long que lui. »

Afin de se distinguer des médecins, les chirurgiens portèrent, pendant un certains temps, l'épée. Un chirurgien, ami de Racine, M. du Tertre, la portait, paraît-il, avec une dignité particulière. « M. du Tertre, écrivait le poète à sa femme, au mois de mai 1692, se trémousse à son ordinaire et a une grande épée à son côté, avec un nœud magnifique ; il a tout à fait l'air d'un capitaine ». Outre qu'il donnait une contenance, un maintien qui vous mettait dans les bonnes grâces du sexe dont on recherchait les suffrages, le port de l'épée imposait le respect à ceux qui auraient été tentés de l'oublier ; cette arme permettait de se défendre contre les malandrins qui, la nuit venue, se livraient à leur criminelle industrie.

Parmi les chirurgiens, les maîtres n'étaient pas seuls à s'orner de cet appareil militaire ; les compagnons ordinaires (qui représentaient à peu près nos internes actuels) entendirent user du même privilège, jusque dans l'intérieur de l'hôpital. Il arriva ce qui pouvait être aisément prévu : à la suite d'une « grande batterie et excès », survenue à l'Hôtel-Dieu, la Compagnie des chirurgiens fit défense aux compagnons « de porter des épées



Le médecin de campagne

(1) Lettre du 13 juillet 1657.

dans ledit Hôtel-Dieu, ni à St.-Louis », et les exhorta même à s'abstenir d'en porter par la ville (1).

Le temps approche où toutes ces marques distinctives, qui constituaient au médecin et au chirurgien une place à part dans la société, vont devenir archaïques et disparaître sans retour.



Une leçon d'autopsie par Dupuytren
(Etudiants en costume de l'époque)

Déjà au début du XVIIIe siècle, certains docteurs négligeaient d'assister en robe aux examens, au point qu'en 1710 la Faculté dut décréter que vingt docteurs, au moins, désignés d'avance, dix anciens et dix jeunes, seraient présents à la cérémonie en grand costume, sous peine de voir leurs honoraires confisqués au profit de l'Ecole, à moins qu'il ne se fissent remplacer par un collègue (2). Il n'y avait que quelque retardataire, quelque entêté des vieilles coutumes, pour déplorer qu'on ne pût plus distinguer, dans la rue, les médecins des autres passants.

Tous, ou à peu près tous, ont adopté le vêtement que portent les bourgeois aisés, l'habit de drap ou de velours ; une fine dentelle forme le jabot et les manchettes ; dans sa main, le praticien tient une canne à pomme d'or (3) ou à bec de corbin.

En 1769, un poète reprochait aux Esculapes la noirceur de leur accoutrement, et le reproche était en partie fondé (4) ; mais il y

(1) BRIÈLE, *Documents*, etc., cités par MARESCHAL DE BIÈVRE, *Georges Mareschal, seigneur de Bièvre.*

(2) FAUVELLE, *op. cit.*, 78.

(3) *Souvenirs d'un nonagénaire* (Besnard), t. II, 200-201. « Les médecins portaient des perruques rondes à un ou deux rangs de boudins, et sortaient rarement sans avoir à la main une canne à pomme d'or. »

(4) Pourquoi vous revêtir de la couleur sinistre
Dont se pare le deuil dans l'ombre des tombeaux ?
Quand on sait de la Parque émonder les ciseaux,
Doit-on affecter l'air de son cruel ministre ?


Le professeur Requin assistant à un examen

avait des élégants pour s'en affranchir.

Bordeu visitait le matin ses malades vêtu d'un habit de canelé gris ou noisette; le soir, il était « musqué et testonné comme M. de Buffon [1] ». Barthez saignait les dames avec une ligature à gland d'or. Lorry, « parfait médecin selon le monde », tout couvert de rubans, de soie et de parfums, était réputé pour son costume éblouissant. Pomme, le spécialiste recherché des vaporeux et surtout des vaporeuses, était un « docteur petit-maître, d'une très jolie figure, parlant bien, vêtu très élégamment et très propre à séduire les femmes ». Tronchin fut un des rares qui conservèrent la tenue austère, adéquate à la gravité de son sacerdoce.

On ne voit plus, comme au siècle précédent, le médecin chevauchant sur sa mule, il ne va qu'en carrosse ou en chaise à porteurs. Il ne se sépare jamais de sa tabatière et de sa râpe à tabac, car l'usage de priser, recommandé par lui, est devenu une fureur [2]. Son chef est orné d'une perruque non plus à crinière, mais à belles boucles, « séparée en touffes et nouée en queue ». Il en est qui la portent poudrée à blanc, au risque de salir l'habit. Baudelocque était resté fidèle à la perruque poudrée; quant à Corvisart, il ne put jamais se résoudre à s'affubler de cette pyramide postiche. On conte que lorsqu'il demanda un service de médecine à l'hôpital récemment créé par Mme Necker, celle-ci lui déclara que la place ne serait donnée qu'à un médecin portant perruque. Corvisart préféra garder sa chevelure naturelle et l'on se passa de ses services.

Il en était, parmi les confrères d'antan, qui, même pour les consultations, ne se séparaient pas de leur manchon, ainsi qu'on le voit dans une fort jolie gravure de J.-B. Oudry. D'autres portaient la douillette; ce vêtement, à la fois chaud et léger, que le grand Trousseau affectionnait, et qu'il avait fini par adopter, après avoir essayé de tous les vêtements d'hiver imaginables, depuis la pelisse jusqu'aux plus riches fourrures des régions polaires.

Le négligé ne se remarque, au XVIIIe siècle, que chez les chirurgiens de campagne, qui portent généralement un « habit de ras doublé de serge d'Aumale, avec une chemisette de pareille étoffe et une culotte

(1) Lefeuve, *Notice sur Bordeu*, 1882.

(2) *Médecine et Médecins*, juillet 1912.

doublée de peau. Il attend le client avec le chapeau, bordé d'argent, sur la tête, tirant de temps en temps de sa poche sa tabatière de bois de Ste-Lucie[1]. »

A la fin du règne de Louis XVI, les rayures deviennent en faveur; on en trouve la trace, sur le costume médical, dans le portrait de Baudelocque conservé à la Faculté : le haut col de son habit laisse apparaître le revers d'un gilet rayé comme celui d'un Incroyable; à ce moment, le gilet n'est qu'une veste sans basques.

La Révolution éclate : le costume, comme le reste, se démocratise; quelques traditionnalistes s'obstinent à s'habiller comme sous l'ancien régime, mais ils sont l'exception. Les médecins ne vont pas cependant jusqu'à adopter le bonnet phrygien et la carmagnole; seul, notre terrible confrère Marat s'entoure la tête d'un foulard, et conserve la robe de chambre dans son intérieur : combien différente cette tenue débraillée, de celle qu'il avait lorsqu'il occupait la charge de médecin des gardes du corps de Mgr le comte d'Artois! Mais les temps sont changés. La perruque est démodée; on ne la voit plus que sur la tête de quelques partisans arriérés des régimes abolis : « avec les perruques, tombèrent en même temps les boucles des faces, les ailes de pigeon et les fers à cheval[2] ». Les jabots et les manchettes en dentelles ont partagé le même sort que les toupets et les queues postiches. Est suspect d'aristocratisme, quiconque n'a pas adopté la simplicité républicaine dans son habitus extérieur.

L'habit français reparaît, sous le premier Empire, à la cour, chez les ministres et autres grands dignitaires. « Le chapeau rond, les cheveux courts, l'habit coupé, le pantalon et les bottes-souliers forment le costume de la presque totalité des bourgeois »; et les médecins rentrent dans cette dernière catégorie.

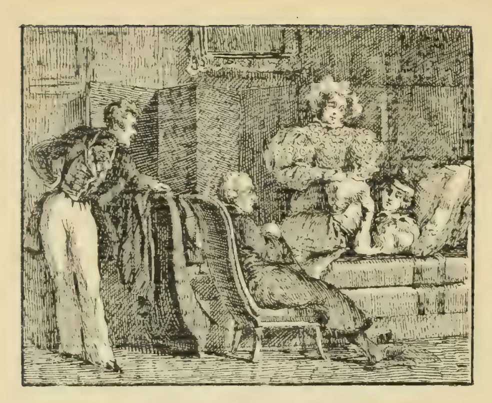
Sous la Restauration, le costume des Esculapes ne laisse rien à désirer sous le rapport de la propreté, de l'élégance et de la légèreté : habit ou redingote d'un drap à la mode le



Le Docteur Jules Cloquet
Professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris

(1) Albert Babeau, *La vie rurale dans l'ancienne France*, 167 et suiv.

(2) Ant. Caillot, *Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs et usages des Français*, t. II. Paris, 1827.



Une consultation à l'époque romantique (d'après Gavarni)

plus fin, pantalon de même, chapeau rond de castor, cheveux lavés et parfumés, bottes bien cirées à la cire luisante, jabot bien plissé, pierres fines à la chemise et aux doigts des deux mains, chaîne de montre de laquelle pendent de gros bijoux (1). »

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, comme sous le Second Empire, le médecin n'a aucune marque distinctive qui le singularise, il reste confondu dans la masse de ses concitoyens.

La plupart, pour ne rien perdre de cette gravité doctorale à laquelle l'Ecole de Salerne attachait une importance particulière (2), ne vont visiter leurs malades autrement qu'en redingote, chapeau haut de forme et cravate blanche. La robe reste l'apanage des professeurs dans l'exercice de leurs fonctions, de même que le tablier est l'insigne du médecin d'hôpital. Une fois par an seulement, à la cérémonie où se distribuent les récompenses, ou bien lorsqu'ils assistent aux obsèques d'un de leurs collègues défunt, nos Académiciens revêtent leur costume d'apparat : l'habit à la française, aux palmes

(1) IDEM, *ibid.*

(2) L'Ecole de Salerne, qui obtint en 1225 le privilège de conférer des grades, indique en ces termes la tenue du médecin :

Vêtu d'habits décents, affable et plein de zèle,
Le médecin s'empresse à la voix qui l'appelle.
D'un rubis l'étincelle à son doigt brillera,
Sur un coursier fidèle en visite il ira.
Ce splendide attirail rehausse son mérite ;
Sur l'esprit du malade il réussit plus vite,
Reçoit cadeaux sans nombre ; un mince accoutrement
Lui vaudrait profit mince et sec remerciement.

(*L'Ecole de Salerne,* trad^{on} en vers français de Ch. MEAUX ST.-MARC ; Paris, 1880 : *Tenue du médecin,* p. 268.)

violettes, que complètent, dans un ensemble harmonieux, le bicorne et l'épée.



Le Docteur Blanche
(Type du médecin sous Louis-Philippe et le Second Empire)

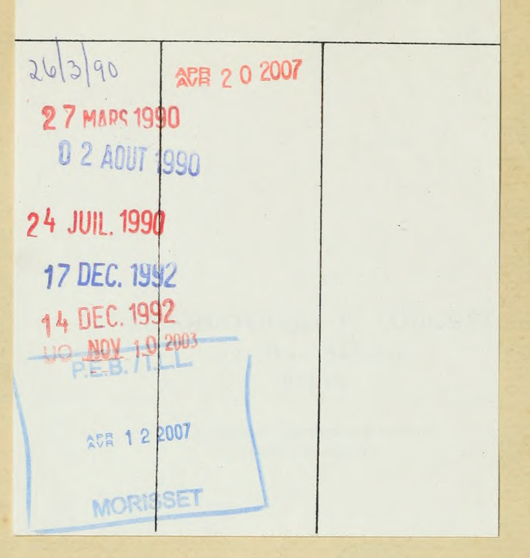
Sait-on, à ce propos, que tout docteur en médecine diplômé est autorisé, par décret, *non abrogé,* du 30 brumaire an XII, à porter un uniforme qui ne diffère pas sensiblement de celui des professeurs?

Les simples docteurs en médecine, lorsqu'ils seront invités à quelque cérémonie publique et lorsqu'ils prêteront serment, feront ou affirmeront quelque rapport devant les tribunaux, pourront porter le *petit costume :* robe noire d'étamine avec dos et devant de soie cramoisie, la même chausse de soie cramoisie, bordée d'hermine ; habit noir à la française, cravate de batiste tombante, toque en soie cramoisie ornée de galon d'or.

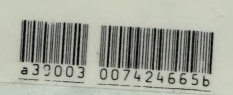
Après tout, pourquoi ne ferions-nous pas revivre cet usage? Ce costume est assez seyant, pour que notre coquetterie n'ait pas à en faire fi.

Docteur CABANES.




La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due
26/3/90
APR AVR 2 0 2007
27 MARS 1990
02 AOUT 1990
24 JUIL. 1990
17 DEC. 1992
14 DEC. 1992
UO NOV 1 0 2003
P.E.B. / I.L.L.
APR AVR 1 2 2007
MORISSET

DEVAMBEZ, PA


a39003 007424665b